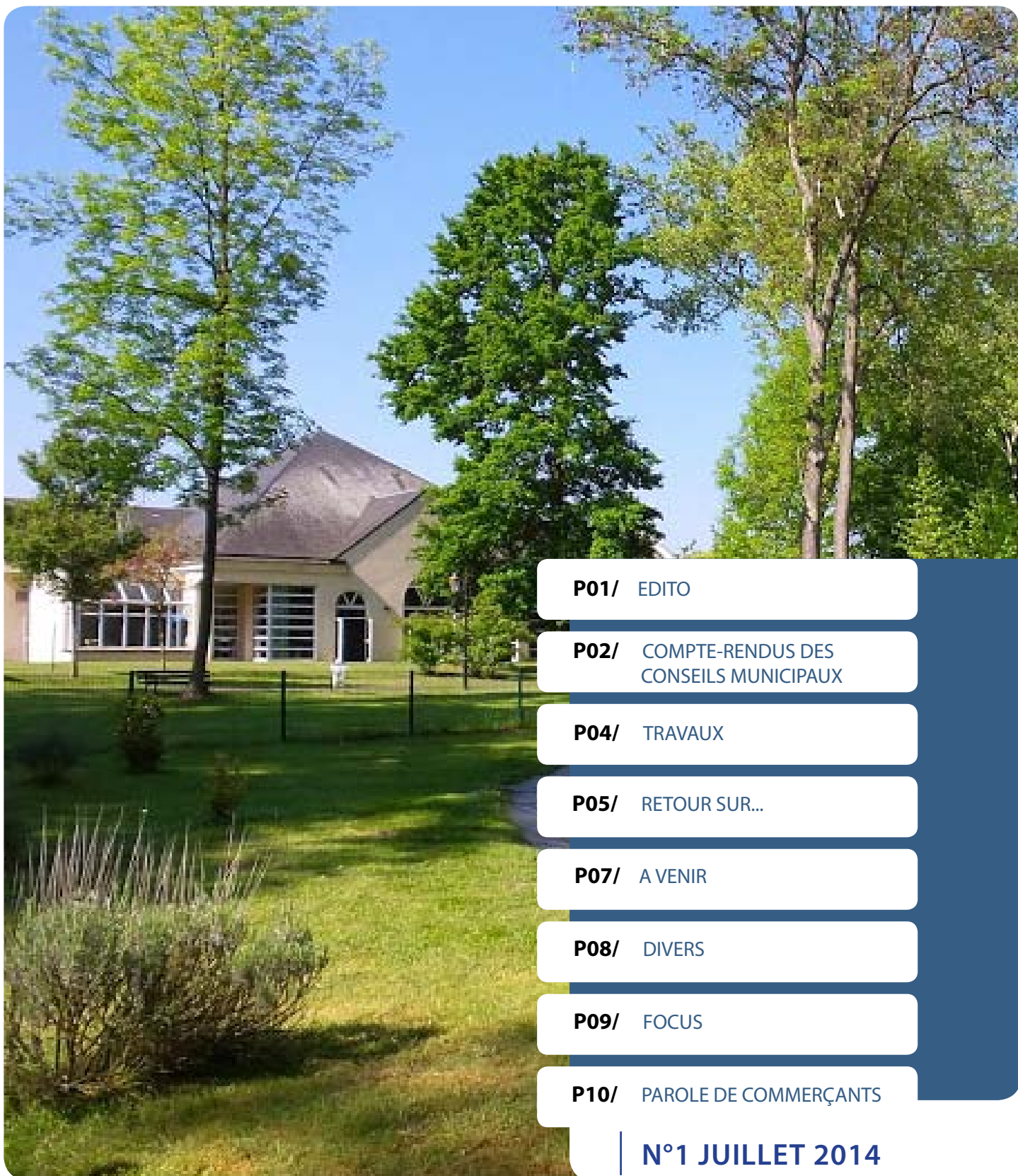


LES NOUVELLES *en Serval*



P01/ EDITO

P02/ COMPTE-RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX

P04/ TRAVAUX

P05/ RETOUR SUR...

P07/ A VENIR

P08/ DIVERS

P09/ FOCUS

P10/ PAROLE DE COMMERÇANTS

N°1 JUILLET 2014



Daniel DRAY
Maire de La Chapelle en Serval

Chères Capelloises, chers Capellois,

Voilà déjà trois mois que nous sommes entrés en fonction et avec mon équipe municipale, nous n'avons pas vu passer le temps.

Tout le monde a pris ses marques sur ses sujets respectifs et un important travail a déjà été réalisé pour assurer la transition de certains dossiers et mettre en marche ceux que nous avons détaillés dans notre programme en mars dernier.

En mai et juin, les associations Capelloises, avec l'aide des élus concernés, ont été très actives et je les en remercie. Elles contribuent au dynamisme de notre commune. Dans le même temps, d'autres sont arrivées comme les Scouts de France et la Capoeira, je leur souhaite en mon nom et au nom de toute mon équipe, une bonne installation.

Ces derniers mois furent aussi rythmés par de nombreuses réunions, notamment sur le suivi de la rénovation de notre église. Sa toiture sera prochainement achevée.

Dans le même temps, nos élus en charge de l'urbanisme et moi-même avons entamé nos discussions avec le PNR (Parc Naturel Régional) ainsi que les élus départementaux et régionaux, pour mettre en route notre projet de rénovation de la rue de Paris et du cœur de village. Ils seront énoncés dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) dont l'élaboration a été votée à l'unanimité lors du dernier conseil municipal.

Bien entendu, nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces sujets qui furent une de nos priorités sur ces premiers mois.

L'autre grand sujet fut la réforme des rythmes scolaires, que nous avons souhaitée la plus harmonieuse possible, dans l'intérêt des enfants, tout en respectant au maximum notre budget. Cela a été fait en concertation avec toutes les parties prenantes : parents d'élèves, enseignants, agents et élus municipaux en charge de ce dossier, ainsi que les employés du périscolaire. Je vous en remercie vivement. La tâche était ardue dans un laps de temps très court. Mais l'essentiel est là et nous sommes prêts.

Enfin, nous avons accueilli un nouveau responsable du Centre de Loisirs, qui a déjà mis en place une nouvelle offre pour le centre aéré de cet été, en intégrant les enfants du collège et les petits à partir de 3 ans. Sur la base de notre programme, il va, avec son équipe, encadrer les activités péri-éducatives et mettre en place un beau projet de fin d'année. Nous serons à ses côtés pour l'aider dans cette tâche.

Bien sûr, d'autres élus ont travaillé sur le budget, l'entretien de notre commune et bien d'autres sujets...

Si vous souhaitez nous parler de sujets qui vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter ; nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer.

Je vous donne rendez vous le 6 septembre pour la journée des associations et le 7 septembre pour notre traditionnelle brocante.

D'ici là, je vous souhaite de passer un excellent été.

Bien cordialement.

Daniel Dray

Ne figurent ici que les résumés des conseils municipaux. Les comptes-rendus intégraux sont disponibles en mairie, sur les panneaux d'affichage publics, et prochainement sur le site internet de la commune.

Conseil municipal du 4 avril 2014

Élection du maire

Seul candidat, M. Daniel Dray est élu maire par 17 voix sur 23, au premier tour de scrutin.

Fixation du nombre d'adjoints

Le nombre de maires-adjoints devant être compris entre 1 et 6, le conseil municipal l'a fixé à 6.

Élection des adjoints

La seule liste présentée est la suivante :

- M. Bernard Billière
- Mme Marie-Claire Gibergues
- M. Grégoire Dubourg
- Mme Marion Le Maux
- M. Olivier Pomponne
- Mme Céline Lapôte

La liste est élue au premier tour de scrutin, par 18 voix sur 23.

Conseil municipal du 14 avril 2014

Élection des délégués aux syndicats intercommunaux et commissions municipales

ADICO (Association pour le Développement Informatique des Collectivités de l'Oise)

- Titulaire : M. Dubourg
- Suppléant : M. Facundo

SE60 (Syndicat d'Énergie de l'Oise)

- Titulaires : Mme Gibergues, M. Dray

PIR (Syndicat Intercommunal pour l'Étude et la réalisation d'un parc de stationnement à la gare de Surville-Fosses)

- Titulaires : Mme Gibergues, M. Billière
- Suppléants : M. Dubourg, M. Cassildé

SIVOM (Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples)

- Titulaires : M. Dray, M. Deprez
- Suppléants : Mme Le Maux, Mme Robin

SICES (Syndicat Intercommunal des Collèges d'Enseignement de Senlis)

- Titulaire : Mme Le Maux
- Suppléante : Mme Lapôte

SICTEUB (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées des Bassins de la Thève et de l'Ysieux)

- Titulaires : M. Billière, M. Cassildé
- Suppléants : Mme Kielus, M. Simonnet

SIECCAO (Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières sur Oise)

- Titulaires : M. Billière, M. Decaudin
- Suppléants : M. Dubourg, Mme Gibergues

SITRARIVE (Syndicat Intercommunal et Inter-départemental d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la vieille Thève et de la nouvelle Thève, du Rû Saint Martin et de leurs affluents)

- Titulaires : M. Billière, M. Decaudin
- Suppléants : M. Pomponne, M. Simonnet

SICGPOV (Syndicat Intercommunal pour la Construction et le Gestion des Parkings d'Orry-la-Ville)

- Titulaires : M. Dubourg, M. Facundo
- Suppléants : Mme Jovic, M. Dray

PNR (Parc Naturel Régional "Oise - Pays de France")

- Titulaire : Mme Gibergues
- Suppléant : M. Decaudin

Conseil d'Administration collège du Servois

- Titulaire : Mme Le Maux
- Suppléante : Mme Lapôte

Commission Permanente collège du Servois

- Titulaire : Mme Le Maux
- Suppléante : Mme Lapôte

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Président : M. Dray

Titulaires : Mme Desneux, Mme Monseu, M. Billière, M. Cassildé

CAO (Commission d'Appel d'Offre)

Président : M. Dray

Titulaires : M. Billière, M. Simonnet, M. Espercieux
Suppléants : Mme Robin, M. Facundo, Mme Pillon

Délégations accordées au maire

Afin de faciliter la gestion courante de la commune, le maire reçoit délégation du conseil municipal de diverses responsabilités.

Indemnités de fonction

Les indemnités de fonction du maire et des adjoints sont fixées en pourcentage de l'indice 1015 du barème des collectivités territoriales. L'indemnité du maire est fixée à 43 %, celle des adjoints à 16,5 %.

Conseil municipal du 10 juin 2014

Jurés d'assises

Le tirage au sort des jurés susceptibles de constituer le jury d'assises se fait sur la liste électorale. Sont désignés :

- Mme Sandrine Hintzy-Bouriot
- M. Olivier Simon
- M. Denis Legrand
- Mme Karine Lefèbvre
- Mme Odette Brunet
- M. Marcel Palys

Budget

Il est procédé aux votes de diverses décisions modificatives du budget destinées à régulariser les écritures de comptabilité communale.

Les modes de paiement des services communaux (cantine, périscolaire, centre aéré, etc.) par TIPI (Titre

Payable Par Internet) et CESU (Chèque Emploi Service Universel) devraient être mis en place avant la fin de l'année.

Participation des familles

Centre de loisirs :

Maintien des tarifs 2013, mise en place d'un accueil collégiens.

Tarifs actualisés pour 2014, sans modification du quotient familial.

Études surveillées :

Lundi, mardi et jeudi, les enseignants assureront l'accueil de 3 groupes de 15 élèves.

Commission communale des impôts directs

Cette commission est constituée de 8 titulaires et 8 suppléants, choisis parmi les habitants selon des critères de représentativité.

Indemnité de logement des instituteurs

Un avis d'un taux de 1,30 % est proposé (suivant l'évolution des prix).

Remboursement de frais aux élus

Les élus seront remboursés de leur frais de déplacement pour toutes réunions ou convocations à l'extérieur de notre commune.

Travaux d'extension du gymnase

Les travaux sont maintenant totalement achevés et réceptionnés.

Mobilier de l'école du vieux château

Le mobilier d'école subsistant sera proposé aux Capellois selon un mode de distribution restant à définir, le restant sera remis à des communes proches, par le biais de la fondation Air France.

Divers

Le projet de city-stade est mis en attente, ce n'est pas une priorité et l'emplacement devra être revu.

TRAVAUX

L'église de la Sainte-Trinité



L'église de la Sainte-Trinité de notre commune a traversé les siècles depuis le XVIème en évitant les gros dommages. Cependant, au fil des ans, sa dernière couverture datant du début du XXème siècle est devenue vétuste. Les tuiles se détachant de leur support, une bâche de protection a été mise. Les murs de fondation de l'église ont donné quelques inquiétudes sur un éventuel affaissement. Près de 2 décennies se sont passées et cette couverture n'a pas empêché l'eau de pluie de s'infiltrer et d'endommager la charpente.

Un premier diagnostic a permis de définir l'état général de l'édifice. Plutôt alarmiste, ce diagnostic a fait état de travaux à réaliser en urgence.

La bâche en mauvais état a été retirée. Une nouvelle a été mise en place. Parallèlement, la reprise des éléments de charpente a pu être réalisée dans les combles rendus hors d'eau. Cet été le bâtiment retrouvera enfin une couverture en tuile. À la demande des architectes des Bâtiments de France, les tuiles en bon état, témoin du passé de l'église, seront récupérées, nettoyées et remises en place, en complément de tuiles neuves.

Cette opération se terminera en septembre 2014. Des appareils seront installés prochainement pour mesurer précisément les déformations du monument. Le détail des coûts et des subventions vous sera communiqué à la fin de cette première tranche de travaux.

La voirie



Comme vous avez pu le constater, l'impasse de la Riolette et l'allée des Jonquilles ont fait peau neuve. La couche d'enrobé – très endommagée – étant devenue dangereuse, la ville a fait faire des travaux lourds.

Ainsi, les deux rues sont entièrement remises à neuf. Les trottoirs, eux aussi, ont été aménagés pour permettre le passage des personnes à mobilité réduite. Les entrées vers les garages des pavillons ont parfois été surbaissées pour éviter les « marches » qui existaient auparavant.

La réfection de l'éclairage public viendra compléter ces travaux fin juillet.

La résidence "Cœur de Village"



Sur l'emplacement de notre ancienne école "Le vieux château", 3D Développeurs, société de promotion immobilière, va construire une nouvelle résidence "Cœur de village", composée de 43 appartements et de 2 maisons. Ces logements sont construits autour d'un centre médical, regroupant dans les mêmes locaux plusieurs professionnels de la santé (des médecins généralistes, un pédicure-podologue, des kinésithérapeutes, un ostéopathe, un médecin psychiatre, un neuropsychologue, un cabinet d'infirmières et d'autres à venir).

L'architecture est classique : toits à 2 pentes, couverts de petites tuiles à l'ancienne, revêtement de façades mixte en enduit, bois et parement en moellons de pierre, menuiseries extérieures en bois... Un parking souterrain et un autre en surface sont prévus.

La commercialisation des logements est en cours. Les premiers habitants emménageront courant 2016.

Pour en savoir plus : <http://www.3ddeveloppeurs.com/nos-programmes/coeur-de-village-a-la-chapelle-en-serval-60/>.

Chasse aux œufs

Le 20 avril, tous les enfants de maternelle et de primaire de notre commune ont été invités à participer à la traditionnelle "Chasse aux œufs". Les œufs factices collectés dans le parc de la mairie ont ensuite été échangés contre des vrais chocolats, pour le bonheur des plus petits.



Cérémonie du 08 mai 2014

À l'occasion de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, toute la population était conviée à participer aux cérémonies. M. le Maire a déposé une gerbe avec le Maire d'Orry-la-Ville au monument aux morts situé à la frontière de nos deux communes. Vous avez ensuite été nombreux à vous rassembler à la Roseraie, pour défiler jusqu'au monument aux morts en face de la mairie, où les élèves de CM1 et CM2 ont chanté la Marseillaise.

Après l'allocution du Maire à la salle des fêtes on a pu découvrir l'exposition sur les 100 ans de la guerre mondial réalisée par les élèves Anglais de "Waverley School" de Birmingham.

La présence de ces élèves et de ces accompagnateurs (dans le cadre d'un partenariat avec le collège du Servois) a été un temps fort de cette cérémonie.



Fête des associations

Le 18 mai se déroulait la fête des associations. Occasion pour toutes les associations capelloises de venir rencontrer les habitants pour leur présenter leurs activités. Le soleil était pour une fois de la fête ! Nous remercions pour leur participation La Compagnie d'Arc, Toujours En Avant, la PEEP et ABC (parents d'élèves), le SBO (Sud Basket Oise), Tous à Bord, le CMJ (Conseil Municipal Jeunes), les Scouts, le Club Des Aînés, la bibliothèque, La Petite Vadrouille, l'Association Servoise des Loisirs, Loisirs Capellois, Moderne Jazz, I-Music, et MJ School, ainsi que les commerçants : le restaurant Chap'Val, l'Hôtel du Mont Royal, le restaurant Simbad, le fleuriste La Chapelle Fleurie, les pizzerias Food Time et In Mano, pour les lots offerts.



Spectacle de danse

Le 15 juin, les enfants de l'association Loisirs Capellois 2000 ont donné un superbe spectacle de danse dans le gymnase.

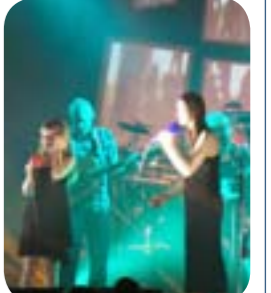


Théâtre

Les 17, 18 et 20 juin, la compagnie de théâtre "La Petite Vadrouille" a présenté ses spectacles de fin d'année. Les enfants ont joué "Parodions les classiques", les adolescents "L'école de la médisance" et les adultes "La perruche et le poulet".

Fête de la musique

Le 21 juin, les élèves de l'école de musique I-Music ont fait le show toute la soirée, avec un spectacle son et lumière. Tous les musiciens en herbe ont eu leur heure de gloire, avec une sélection de chansons pop, rock, metal allant de Irma à Metallica, en passant par BB Brunes.



Chorale

Le 24 juin, les élèves de l'école primaire du Bois de Chênes ont donné du chœur lors de leur spectacle de chorale de fin d'année.

Rock festival et spectacle MJ School

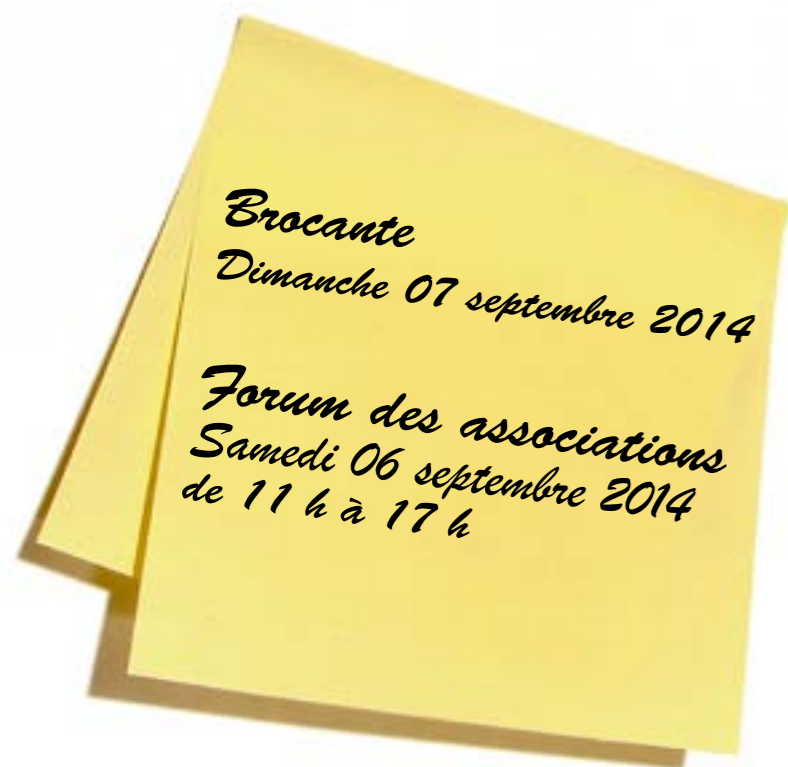
Le 28 juin, à la salle des fêtes, I-Music était de retour l'après-midi pour son "Rock Festival", occasion pour ses jeunes recrues de présenter leur travail de l'année. C'était ensuite au tour de MJ School d'animer la soirée avec un spectacle hommage à Michael Jackson, suivi de la Zumba enfants, et enfin de la Zumba adultes.



Scouts

Le 29 juin, dans le parc de la mairie, les Scouts du groupe de Senlis sont venus présenter aux enfants le scoutisme en grandeur nature au cours d'une après midi de jeux.





Brocante

Le **dimanche 7 septembre** aura lieu la brocante, organisée par le comité des fêtes et la municipalité. Elle se déroulera Boulevard de la Riolette. Le prix de l'emplacement est de 4,50 € le mètre linéaire, avec un minimum de 2 m.

Réservation et renseignements en mairie ou au 03 44 54 60 29.

Inscrivez-vous dès maintenant.

Forum des associations

Le forum des associations se déroulera le **samedi 6 septembre 2014 de 11 h à 17 h à la salle des fêtes.**

L'objectif de cette journée est d'offrir aux Capellois une vue d'ensemble des associations présentes au sein de notre ville, de proposer un moment d'échange entre les habitants de notre commune, les enfants et les organisateurs..., puis d'enregistrer les inscriptions pour la période 2014 / 2015.

Nouveaux rythmes scolaires

Conformément au décret sur le changement des rythmes scolaires, la municipalité a acté un aménagement de la semaine scolaire, de la maternelle au CM2, comme suit :

- école le mercredi matin
- fin du temps d'enseignement les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 15 h 30 pour l'école élémentaire, et 15 h 45 pour l'école maternelle

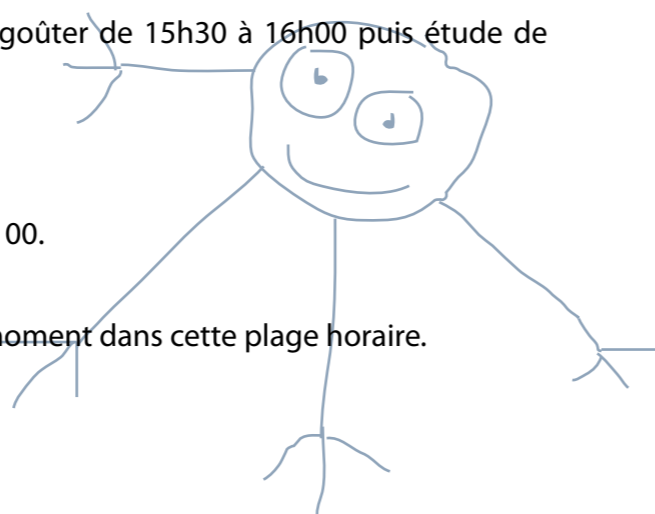
Les parents auront alors plusieurs possibilités, à choisir lors de l'inscription aux services périscolaires :

- soit récupérer leurs enfants à (élémentaire : 15 h 30 - maternelle : 15 h 45)
- soit les inscrire aux activités péri-éducatives (APE) (élémentaire : 15 h 30 à 16 h 15 ; maternelle : 15 h 45 à 16 h 30).
- soit les inscrire à l'étude dirigée (élémentaire : goûter de 15h30 à 16h00 puis étude de 16h00 à 17h00).

Puis :

- soit venir les chercher
- soit les inscrire à la garderie ouverte jusqu'à 19 h 00.

Les parents pourront alors venir chercher les enfants à tout moment dans cette plage horaire.



Parc Naturel Régional (PNR)

Notre commune fait parti du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France depuis sa fondation en 2004. Actuellement, la charte du PNR, son document fondateur, est en cours de révision, comme tous les 12 ans. Son périmètre comprenant actuellement 59 communes devrait s'élargir : 27 communes sont candidates pour l'intégrer.

À quoi sert le PNR :

- Maintenir la diversité biologique et les continuités écologiques
- S'engager dans un aménagement du territoire porteur d'un développement dynamique et responsable
- Construire un territoire harmonieux et durable
- Accompagner les acteurs du territoire dans des démarches de développement durable et sensibiliser les publics à un engagement citoyen

Pour en savoir plus : www.parc-oise-paysdefrance.fr/.

Collecte des déchets

Déchets ménagers

Depuis notre entrée dans l'Aire Cantilienne, les ordures ménagères sont collectées tous les mercredis. La communauté de commune devrait progressivement mettre en place un système de redevance incitative, pour faire diminuer la masse de déchets collectés. C'est donc un geste pour l'environnement, mais aussi pour nos portefeuilles. Courant 2015 des conteneurs à puces devrait être distribués progressivement. A moyen terme, il est prévu que chaque levée soit enregistrée.

Déchets recyclables

Les conteneurs à déchets recyclables sont également relevés tous les mercredis. Bien trier ces déchets est aussi important pour la collectivité. En effet, moins de déchets ménagers, c'est moins de déchets incinérés, mais aussi moins de frais pour la communauté de commune, donc pour nos impôts.

Déchets encombrants

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la prise de rendez-vous pour le ramassage des déchets encombrants se fait sur simple appel au 0 800 001 098. Alors n'hésitez pas !

Déchets verts

Des sacs en papier pour la collecte des déchets verts sont disponibles en mairie, à raison de 10 par foyer et par an. Ils seront collectés tous les mardis jusqu'à fin novembre.

Verre

Ne jetez pas le verre avec les déchets ménagers ! Il peut être recyclé indéfiniment, ce serait dommage de s'en priver ! La commune compte plusieurs conteneurs à verre. Attention toutefois, tous les objets en verre ne se mettent pas en conteneur : seuls y sont acceptés les bouteilles, bocaux et pots alimentaires. On ne sait pas encore recycler les ampoules, miroirs, verres cassés, vaisselle et pots de fleurs.

Et pour tout le reste...

Il y a les déchetteries du réseau Verdi, dont la plus proche est celle de Plailly. Elles sont ouvertes toute l'année du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et le dimanche de 9 h à 12 h. C'est gratuit et un agent est là pour vous guider.

Aire Cantilienne

Vous trouverez de nombreuses informations complémentaires sur le site de l'Aire Cantilienne (ccac.fr > Vie pratique > Collecte des déchets). En cas de doute, contactez la CCAC par téléphone au 03 44 62 46 60 ou par email à contact@ccac.fr (ils sont incollables !)





Travaux de la charpente de l'église de la Sainte-Trinité.

Où est-ce ?



Pourriez-vous retrouver cet endroit ?

La réponse dans la prochaine édition.



Lors de chaque bulletin municipal, nous donnerons la parole aux commerçants de notre commune. Aujourd'hui, un nouveau commerçant :

Dominique CIESCO, gérant de la pizzeria IN MANO, rue de Paris.

Quelle est votre spécialité ?

▶ La pizza AL TAGLIO, celle que l'on mange à Rome avec des recettes traditionnelles italiennes et des produits importés d'Italie, sur la pâte à pizza - C'est le métier du boulanger romain.

Depuis quand êtes-vous installé à La Chapelle-en-Serval ?

▶ Depuis le 16 Mars de cette année et pour l'instant, cela se passe bien.

Pourquoi avez-vous choisi notre commune ?

▶ Parce qu'il y avait un fonds de commerce à reprendre, que cela fait de nombreuses années que je veux faire découvrir la pizza que je connais depuis que je suis petit, celle que ma grand-mère faisait à Rome. Je voulais, contre vents et marées, développer ce savoir-faire dans un village comme dans chaque village d'Italie où on vient passer un moment, se poser, rencontrer d'autres personnes en toute convivialité ; ce que l'on appelle à Rome la Dolce Vita !

Qu'aimez-vous à La Chapelle ?

▶ On n'est pas dans une agglomération concentrée comme en banlieue parisienne. C'est un air plus respirable, on a l'impression d'être à la campagne avec un petit air de vacances et ce, malgré le grand nombre de voitures qui passent dans la Rue de Paris.

Que voudriez-vous voir changer ?

▶ Les trottoirs de la Rue de Paris. La Chapelle est un village en devenir à proximité de Roissy. Notre commune a besoin d'être accueillante. Regardez ce qui a été fait à Pontarmé, les trottoirs et les emplacements de Parking, c'est agréable. La Chapelle, avec son église classée, a besoin d'être améliorée pour le bien-être de ses piétons, pour aider au développement et faciliter l'accès à ses commerces.



Pizzeria IN MANO



722 rue de Paris

Les Maires-Adjoints



1^{er} adjoint (*finances, aînés*)

Bernard Billière

Contact : bernard.billiere@lces.fr



2^{ème} adjointe (*aménagement du territoire*)

Marie-Claire Gibergues

Contact : marie-claire.gibergues@lces.fr



3^{ème} adjoint (*communication, nouvelles technologies, développement durable*)

Grégoire Dubourg

Contact : gregoire.dubourg@lces.fr



4^{ème} adjointe (*éducation - jeunesse et sport*)

Marion Le Maux

Contact : marion.le-maux@lces.fr



5^{ème} adjoint (*entretien - cadre de vie*)

Olivier Pomponne

Contact : olivier.pomponne@lces.fr



6^{ème} adjointe (*vie sociale, commerce*)

Céline Lapôtre

Contact : celine.lapotre@lces.fr

Contacts :

Mairie de La Chapelle-en-Serval

✉ 1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

👤 lundi - vendredi : 10 h - 12 h, 15 h - 18 h
samedi : 10 h - 12 h

☎ 03 44 54 60 29

@ mairie.chapelleenserval@wanadoo.fr

f [facebook.com/LaChapelleEnServal](https://www.facebook.com/LaChapelleEnServal)

t twitter.com/chapelleserval

Vous avez des remarques ou des suggestions à propos de ce magazine ?

Envoyez-les par email à :

magazine@la-chapelle-en-serval.fr

ou par courrier à :

Service communication
Mairie de de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Directeur de publication : Daniel Dray
Rédaction : Service communication
Mise en page à titre gratuit : Clémence Dubourg
Magazine tiré à 1300 exemplaires
Sur papier PEFC
Imprimé par R.P.G. La Chapelle-en-Serval